

Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Commune de Watermael-Boitsfort (CCCA)

Plan d'action 2018-2019

Le 1 mars 2018

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : « Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé ».

Pour que le plan d'action soit le plus pertinent possible, il doit correspondre aux missions du CCCA et notamment s'orienter sur « les besoins » (ROI Art. 2) et « les aspirations et les droits » (ROI Art. 3.3) des aînés.

Dans son Plan d'action précédent, le CCCA avait annoncé qu'il « mènerait une **enquête** auprès de et avec la population aînée de Watermael-Boitsfort afin que celle-ci puisse exprimer ses souhaits et priorités et ainsi orienter l'action du CCCA ». Cet objectif a été initié et se poursuit dans le présent Plan d'action.

Le travail des groupes de parole se poursuit.

En attendant, le CCCA s'attellera aux activités et à la poursuite des résultats énoncés dans le tableau qui suit. Ils sont présentés par rapport aux missions du CCCA (cf articles 2 et 3 du ROI) :

Missions - buts à poursuivre	Activités envisagées et résultats souhaités
Art. 2 - Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir au Conseil communal ou au Collège des Bourgmestre et Échevins des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.	Le CCCA continuera d'étudier au préalable les documents préparatoires aux Conseils communaux intéressant les aînés afin de pouvoir, le cas échéant, produire des avis pertinents en temps utile pour ces Conseils auxquels les membres effectifs assistent régulièrement.
Art. 3.1 - Examiner la situation des aînés tant du point de vue moral, matériel que culturel.	L'enquête, déjà évoquée en début de ce rapport, rencontrera les aînés et les acteurs de terrain via des groupes de parole ; prochain thème : « La vie sociale et les loisirs ».

	<p>Une autre forme d'enquête sera menée (printemps 2018) : « Diagnostic en marchant ».</p> <p>Une stratégie de communication en vue d'élargir notre approche du public « senior » est à l'étude.</p>
<p>Art. 3.2 - Contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire.</p>	<p>Une version digitale du « <i>Petit livre blanc des seniors</i> » au contenu régulièrement actualisé sera disponible sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation ». Lien http://watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/conseil-consultatif-communal-des-aines</p>
<p>Art. 3.3 - Faire connaître les aspirations et les droits des aînés.</p>	<p>Les résultats de l'enquête (voir plus haut Art. 3.1) seront discutés avec la population aînée de la commune afin de définir avec elle comment et avec quelles priorités leurs aspirations et droits peuvent être promus. Le deuxième thème (L'entrée en MR/MRS) a débouché sur une visite de la Résidence. Un troisième thème : « Loisirs et vie sociale » est en préparation.</p> <p>La rubrique « La voix des seniors » du « 1170 » est systématiquement utilisée pour informer les aînés et les inviter à réagir, notamment en utilisant l'adresse mail cccawbgavs@wb.irisnet.be ou le téléphone 02/674 74 71.</p> <p>Pour que les aînés puissent mieux suivre (et le cas échéant exprimer leurs avis et suggestions sur) les travaux du CCCA, les PV des réunions sont régulièrement disponibles sur les pages- francophone et néerlandophone- du site internet de la commune. Il en va de même pour les Plans d'action et Rapports d'activités.</p>
<p>Art. 3.4 - Guider le Conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui</p>	<p>Voir Art. 2.</p> <p>Le nécessaire est fait pour que les avis produits par le CCCA soient effectivement disponibles sur le site</p>

<p>ont une incidence sur la vie des aînés.</p>	<p>internet de la commune.</p> <p>Le CCCA produira plusieurs avis, en fonction des sujets apparaissant lors des Tables de parole et de l'enquête « Diagnostic en marchant ».</p>
<p>Art. 3.5 - Assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants.</p>	<p>-La mise-à-jour du <i>Petit livre blanc des seniors</i>, version digitale, devrait y contribuer.</p> <p>-Organisation de 2 conférences, avec l'Echevinat de la santé :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le viager. 2. L'accompagnement de la fin de vie. <p>-Organisation d'une conférence sur l'euthanasie, avec l'ADMD.</p> <p>-Les cours d'informatique, organisés à l'EPN, se poursuivent avec succès. Un cours d'initiation à l'usage de la tablette est envisagé dans le courant du 3^{ème} trimestre.</p>
<p>Art. 3.6 - Evaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés.</p>	<p>Cette question sera incluse dans l'enquête (voir plus haut Art. 3.1).</p>

Pour réaliser ce plan, le CCCA continuera sa **concertation** avec ces nombreux acteurs œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Le CCCA continuera à mener régulièrement une réflexion interne sur l'efficacité et la pertinence de son action. Cette réflexion portera notamment sur son statut et sur l'étendue de son mandat.

Ce plan a été produit par la présidente et les membres effectifs et transmis au Conseil Communal le 1^{er} mars 2018. Les questions sont les bienvenues. Prière de les adresser à cccawbgavs@wb.irisnet.be